



# *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*

Louis GRUEL, Béatrice THIPHAINE



Observatoire national de la Vie Etudiante  
Laboratoire d'Economie et de Sciences Sociales de Rennes  
Université de Rennes 2



# **Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines**

**ou comment s'amorce dans l'enseignement supérieur l'inversion des excellences**

Louis GRUEL, Béatrice THIPHAINE

Les travaux de l'Observatoire national de la Vie Etudiante ont souvent souligné que "l'étudiant moyen" était une fiction trompeuse. Ils ont notamment montré que la population étudiante était profondément différenciée à trois points de vue :

- l'âge, étroitement associé à des étapes du cycle de vie sociale, au degré d'affranchissement à l'égard de la tutelle familiale, à l'accès progressif au statut adulte (développement de l'autonomie économique, engagement dans la vie en couple, etc.) ;
- le type d'études, plus ou moins sélectif, déterminant la qualité des diplômes et des positions professionnelles accessibles, exigeant ou non que la vie étudiante se confonde avec la vie studieuse, tolérant ou excluant des activités concurrençant les investissements scolaires (travail rémunéré parallèle aux études, loisirs dissociés de la culture savante, etc.), structurant donc les modes de vie ;
- enfin l'origine sociale, influençant (à antécédents scolaires égaux) le choix d'études supérieures plus ou moins prestigieuses, déterminant le degré et la durée de l'aide de la famille, augmentant ou réduisant la dépendance à l'égard des politiques publiques, exposant inégalement au risque de devoir exercer un travail concurrent des études, etc.

Il s'agit ici de mettre en évidence un quatrième axe de différenciation majeure : le sexe<sup>1</sup>. On verra en effet que le fait d'être fille ou garçon contribue à déterminer non seulement le choix des filières d'enseignement supérieur, mais aussi les manières d'étudier, les niveaux d'ambition scolaire-professionnelle, l'articulation temporelle entre les études et le reste de la vie sociale, etc. Malgré les apparences offertes par l'intuition spontanée ou les enregistrements administratifs, étudiantes et étudiants ne sont étudiants ni au même degré, ni au même titre.

On verra aussi de façon un peu plus précise certains des mécanismes permettant de comprendre que les filles convertissent rarement leur supériorité scolaire en supériorité professionnelle.

### ***Les filles étudient plus et mieux***

Au lycée, les filles et garçons dont les résultats scolaires sont jugés faibles ne sont pas tout à fait orientés de la même façon. Les premières sont proportionnellement plus nombreuses à être maintenues dans les filières préparatoires au baccalauréat, alors que les seconds sont plus fréquemment orientés vers l'acquisition de certificats ou brevets dans l'enseignement professionnel court. Ce traitement différencié a pour corollaire qu'en classes terminales de lycée, la population masculine est plus sélectionnée scolairement que la population féminine. On pourrait donc s'attendre à ce que les garçons obtiennent, tendanciellement, de meilleurs résultats aux épreuves du baccalauréat que les filles. Or c'est le contraire qui est vrai. Les filles ont des taux de réussite

1. Sachant que les différences observées dans cette étude sont, pour l'essentiel, d'ordre culturel et social, on aurait pu utiliser le concept de "genre" (privilegié par certaines études anglo-saxonnes) plutôt que celui de "sexe" qui renvoie d'abord à une distinction biologique. Mais l'indicateur statistique utilisé pour repérer objectivement et mesurer les différences est ici *de facto* le sexe attribué par l'état civil.

plus élevés<sup>2</sup>. Elles sont ainsi à la fois proportionnellement plus nombreuses à se présenter au baccalauréat, et plus nombreuses à en réussir les épreuves. Elles sont aussi plus fréquemment que les garçons des bacheliers "à l'heure" ou "en avance". Enfin, si on met entre parenthèses les séries technologiques et professionnelles du baccalauréat, pour ne conserver que les séries générales (celles qui sont les plus appropriées à l'engagement d'études supérieures, en particulier à celles menant au-delà de bac + 2), on observe que dans chaque série - littéraire, scientifique, économique et sociale - les filles obtiennent un peu plus souvent des mentions<sup>3</sup>.

Observe-t-on encore de meilleures performances féminines à l'Université (IUT inclus) et dans les classes supérieures de lycée (classes préparatoires aux grandes écoles et sections de techniciens supérieurs)? Pour répondre à cette question, à partir des données de l'enquête OVE 2000, on a mis en relation les résultats obtenus et les caractéristiques des 15 624 étudiants ayant passé l'année précédente des examens en premier ou deuxième cycle universitaire, CPGE ou STS. Plus précisément, on a regardé, en utilisant un modèle statistique approprié, si le sexe était associé à des chances de réussite inégales lorsque les étudiants étaient au moins approximativement placés à égalité du point de vue des difficultés des épreuves (mêmes types d'études, mêmes cycles), du point de vue de leurs antécédents scolaires (mêmes séries du baccalauréat, mêmes âges au baccalauréat, mêmes mentions), du point de vue des ressources parentales (diplôme le plus élevé obtenu par leurs parents, tranche de revenus du ménage parental) et enfin du point de vue de certaines conditions matérielles de vie susceptibles de favoriser ou défavoriser les études, l'année de préparation des examens concernés : le type de logement habité (chez les parents, en cité U ou internat, en location indépendante, dans un autre mode type d'hébergement : au pair, sous-location d'une pièce chez un particulier, etc.) et l'exercice ou non d'un travail rémunéré concurrençant les études suivies<sup>4</sup>. La réponse à la question initialement posée est oui : bien qu'on ait neutralisé les effets de leur meilleure réussite dans l'enseignement secondaire, les performances des filles se révèlent encore une fois les meilleures, avec une probabilité de réussite totale aux examens significativement supérieure (à peu près de 8 %) à celle des garçons (voir en annexe 1 les résultats de la régression logistique).

Le fait que les filles obtiennent les meilleures performances, et creusent donc ainsi à nouveau l'écart, n'a, à vrai dire, rien de bien mystérieux. Comme on l'observe à l'école primaire (où, déjà, elles redoublent moins fréquemment que les garçons) puis au collège et au lycée, les filles sont, tendanciellement, dans l'enseignement supérieur, plus studieuses, plus attentives aux attentes institutionnelles, plus respectueuses des prescriptions professorales, mieux organisées, moins laxistes que les garçons. Dans tous les grands types d'études<sup>5</sup>, elles sont proportionnellement plus nombreuses à réviser leurs cours régulièrement, tout au long de l'année (Cf. tableau 1).

2. L'édition 2003 de la publication INSEE *Regards sur la parité* fait apparaître cette meilleure réussite dans tous les grands domaines disciplinaires ou pluridisciplinaires, donc aussi bien dans les séries dites "féminines" (par exemple, en série littéraire, où l'on compte à peine deux garçons pour huit filles : 83% de réussite chez les candidates vs 78,6% chez les candidats) que dans les séries où elles sont minoritaires (par exemple, en mathématiques, où l'on compte six garçons pour quatre filles : 87,4% de réussite pour les filles qui se sont présentées à l'examen, 82,3% pour les garçons). La source est la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (ex DPD) et l'année du baccalauréat observée : 2001.

3. *ibid.*

4. En distinguant les jobs occasionnels du travail exercé au moins à mi-temps, au moins six mois par an, et une fois exclus les étudiants dont on peut raisonnablement supposer qu'ils ont le plus de chances d'exercer une activité rémunérée non pas concurrente mais intégrée aux études (stage, externat hospitalier, etc.).

5. On a retenu sept grands domaines : UFR Lettres et Sc. Hum., UFR Droit et Sc. Eco., UFR Sciences, UFR Santé, IUT, CPGE, STS ; afin de permettre la comparaison entre UFR universi-

**Tableau 1 : Etudiants qui révisent régulièrement tout au long de l'année (en %)**

	Garçons	Filles
Droit, Sc.économiques	48,2	58,7
Lettres, Sc. humaines	47,5	55,6
Sciences	47,9	63,8
Santé	72,5	81,1
IUT	41,6	51,8
CPGE	77,7	81,8
STS	40,7	63,7

*Lecture : 48,2% des garçons inscrits en Droit ou Sc. économiques révisent régulièrement toute l'année pour préparer les examens.*

Quelles que soient les filières suivies, et donc indépendamment du fait qu'elles sont majoritaires en Lettres, minoritaires en Sciences, on observe aussi qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à se constituer une bibliothèque personnelle d'au moins 100 livres, à consacrer au moins les trois quarts de leurs lectures à leurs études, à avoir effectué au moins une visite à une bibliothèque universitaire ou au CDI. On observe encore, quel que soit le type d'études, qu'elles sont plus nombreuses à se servir régulièrement d'un agenda, et qu'il est beaucoup moins fréquent qu'elles n'en utilisent jamais. Pour ce qui concerne ce dernier critère, le contraste est particulièrement frappant puisqu'on observe à peu près partout que la proportion de garçons ignorant totalement l'usage d'un agenda est à peu près le double de celle des filles manifestant la même négligence (Cf. tableau 2).

**Tableau 2 : Etudiants qui déclarent ne jamais utiliser d'agenda (en %)**

	Garçons	Filles
Droit, Sc.économiques	43,4	25,4
Lettres, Sc. humaines	38,0	20,0
Sciences	57,0	26,0
Santé	52,4	26,9
IUT	46,7	24,2
CPGE	45,4	21,7
STS	38,2	20,4

*Lecture : 43,4% des garçons inscrits en Droit ou Sc. économiques n'utilisent jamais d'agenda pour gérer leur temps.*

Elles sont aussi beaucoup plus nombreuses, dans des rapports allant de 1,3 à 2,5 selon les types d'études, à respecter scrupuleusement un emploi du temps strict (Cf. tableau 3).

**Tableau 3 : Etudiants qui respectent scrupuleusement un emploi du temps strict (en %)**

	Garçons	Filles
Droit, Sc.économiques	9,9	13,1
Lettres, Sc. humaines	5,3	10,5
Sciences	5,9	11,7
Santé	17,6	26,2
IUT	5,7	7,6
CPGE	12,6	20,1
STS	4,2	10,8

Lecture : 9,9% des garçons inscrits en Droit ou Sc. économiques respectent scrupuleusement un emploi du temps strict qu'ils se sont fixés pour leur travail personnel.

Quelles que soient les formations suivies, elles tendent moins à pratiquer les loisirs les plus éloignés de la culture savante, sont moins fréquemment lectrices de bandes dessinées, moins nombreuses à avoir été au moins une fois en discothèque dans les 30 jours ayant précédé l'enquête, ou encore à assister aux concerts (autres que classiques) ou aux spectacles sportifs. Elles vont aussi moins régulièrement au café que les garçons, la différence étant particulièrement accusée en Droit (22% des garçons déclarent aller au café tous les jours ou presque contre 15% des filles) et en Sciences (16% des garçons contre 10% des filles y vont tous les jours ou presque). Cela ne veut pas dire qu'elles se privent plus que les garçons de tous les types de sorties : dans la plupart des filières, elles se rendent plus au cinéma et dînent plus souvent au restaurant (avec leur famille ou des amis). Mais de façon générale, elles sélectionnent plus leurs loisirs, s'investissent moins fréquemment dans ceux qui sont les plus concurrents des études, et dépensent d'ailleurs moins d'argent pour leurs sorties : au cours des 15 jours précédant l'enquête, les garçons décohabitants (n'habitant pas chez leurs parents) ont dépensé en moyenne 28 euros pour leurs sorties alors que les filles décohabitantes n'en ont dépensé que 20. Enfin et surtout, dans presque tous les grands types d'études (six sur sept, l'exception étant variable selon le critère retenu), les filles consacrent en moyenne plus de temps au travail scolaire personnel que les garçons, et sont aussi proportionnellement plus nombreuses à ne manquer des cours "par choix" qu'exceptionnellement ou jamais.

Si on procède à un nouveau calcul des chances de réussite totale aux examens annuels, en plaçant garçons et filles à égalité non seulement du point de vue des caractéristiques retenues *supra* (type et niveau d'études, antécédents scolaires, ressources parentales, rapport au travail rémunéré, mode de logement) mais aussi, approximativement, du point de vue des comportements caractéristiques du degré d'adhésion aux normes scolaires et aux canons de la culture légitime (le respect scrupuleux ou non d'un emploi du temps strict, le fait de réviser les cours régulièrement ou seulement à la veille des examens, le fait de regarder la télévision tous les jours ou d'en avoir un usage plus sélectif, le fait de pratiquer ou non des loisirs typiquement populaires et juvéniles comme la sortie en discothèque, etc.), la différence de réussite selon le sexe cesse d'être significative<sup>6</sup>. Autrement dit : dans l'enseignement supérieur aussi, les filles sont

6. A vrai dire, l'enquête OVE ne permet pas de connaître avec certitude les comportements scolaires et sociaux l'année précédant l'enquête, celle dont on connaît les résultats et pour laquelle on peut mesurer les chances de réussite aux examens selon le sexe ; elle ne permet d'observer ces comportements que l'année suivante. Mais certaines pratiques sont suffisamment sta-

colairement plus compétentes que les garçons, non parce qu'elles auraient quelque disposition innée à réussir leurs études, mais, pour l'essentiel, parce qu'elles travaillent plus, respectent plus le "mode d'emploi" des formations, répondent mieux aux exigences culturelles du "métier d'élève".

## ***Garçons et filles ne s'orientent pas de la même façon***

Au vu des résultats précédents, on peut naturellement s'étonner que dans une société où le niveau de diplôme exerce une influence essentielle sur les places occupées dans la vie professionnelle, les femmes cèdent si souvent aux hommes les positions dominantes, les sommets de la hiérarchie sociale. On sait qu'elles sont marginalisées dans les sphères du pouvoir, dans les états-majors publics et privés : elles représentent par exemple moins du dixième des hauts fonctionnaires nommés par le gouvernement (directeurs d'administration centrale, préfets, trésoriers payeurs généraux, etc.), nettement moins d'un cinquième des membres des grands corps de l'Etat ou encore des chefs d'entreprises privées de plus de dix salariés, etc<sup>7</sup>. Mais on sait aussi que dans l'enseignement, où elles sont majoritaires, leur poids diminue lorsque les rangs hiérarchiques progressent : elles représentaient, dans le secteur public, à la rentrée de l'année scolaire 2001/2002, près de 80% des enseignants du primaire, un peu plus de 56% des enseignants du secondaire, 38% des maîtres de conférences et moins de 16% des professeurs de rang A des universités<sup>8</sup>. Bien entendu, les mécanismes de différenciation des carrières masculines et féminines, de rentabilisation professionnelle inégale du travail scolaire, opèrent pour une part après l'achèvement des études, et ne sont donc pas toujours perceptibles dans une investigation limitée au temps de la vie étudiante. Mais les raisons de la relation apparemment paradoxale entre compétition scolaire et concurrence professionnelle commencent à s'esquisser au cours même des études supérieures, et l'enquête OVE peut précisément apporter sur ce plan de précieux éléments d'éclairage.

Une part non négligeable du désavantage des filles sur le marché du travail renvoie au fait que, dans leur scolarité, elles choisissent moins les filières de formation les plus prometteuses, ouvrant les perspectives les plus larges, et autorisant l'accès aux professions les mieux rémunérées.

Un aspect déjà bien connu de cette disparité tient à ce que les filles s'orientent moins que les garçons vers les études scientifiques, notamment les plus formalisées (mathématiques, physique) qui ont, d'une certaine façon, remplacé le grec et le latin en tant que matières jugées les plus propres à attester l'excellence académique et à sélectionner les élites. Les filles représentent entre 70 et 80% des effectifs de CPGE littéraires ou de 1er cycle universitaire en UFR Lettres ou Langues, mais moins du tiers des effectifs en CPGE scientifiques et à peine plus du tiers en 1er cycle universitaire d'UFR Sciences et structures de la matière. Cet aspect de la différenciation des parcours

---

bles pour autoriser des conjectures raisonnables : on peut admettre que les étudiants s'imposant en 2000 une stricte discipline studieuse s'imposaient vraisemblablement déjà, en majorité, cette discipline en 1999, ou du moins se l'imposaient bien plus fréquemment que ne le faisaient, cette année là, les étudiants qui ne se l'imposent pas en 2000. Pour plus de précisions méthodologiques, cf. L. Gruel, Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur, *OVE Infos n°2*.

7. Cf. par exemple sur ce point l'édition 2001 de *Femmes et hommes, Regards sur la parité*, INSEE.

8. Cf. *Repères et références statistiques*, M. J. E. N. R., Direction de l'Evaluation et de la Prospective, édition 2003.

selon le sexe apparaît déjà aux points de bifurcation disciplinaire du lycée puis dans l'acquisition du baccalauréat (qui constitue, rappelons-le, le premier grade universitaire). Les filles qui se présentent au baccalauréat le plus prestigieux : le bac S option Mathématiques, héritier du bac C, réussissent aussi bien et même un peu mieux que leurs condisciples masculins, mais elles ne forment encore qu'environ 40% des effectifs présentés. Ce seul fait limite mécaniquement les chances féminines d'accès aux études supérieures d'élite : "Grandes écoles" et écoles supérieures. Celles-ci sont en effet majoritairement orientées vers la formation d'ingénieurs, et les effectifs des classes préparatoires scientifiques, qui en commandent l'accès, sont entre quatre et cinq fois plus nombreux que ceux des classes préparatoires littéraires.

A un niveau plus modeste, celui des IUT, la différence des horizons masculins et féminins renvoie aussi au "degré de scientificité" de spécialités : si, dans l'enquête OVE, 42,5% des garçons inscrits en IUT espèrent atteindre le niveau bac + 5, alors que c'est seulement le cas de 28% des filles, c'est principalement parce que tous ne préparent pas les mêmes DUT. Les garçons sont ainsi très majoritaires en études d'informatique, où la moitié des inscrits vise bac + 5, et les filles très majoritaires dans la préparation du DUT "carrières sociales", où les élèves les plus ambitieux visent bac + 4.

Cependant la moindre inscription des filles dans les types d'études les plus prestigieux s'observe dans toutes les disciplines. Si elles sont moins nombreuses en CPGE que les garçons, ce n'est pas seulement parce qu'elles disposent moins fréquemment du ticket d'entrée dans les classes préparatoires scientifiques, celles qui offrent le plus de places. C'est aussi parce qu'à tickets d'entrée égaux, elles choisissent moins les formations les plus sélectives. On voit dans l'enquête OVE que parmi les primo-inscrits dans l'enseignement supérieur, titulaires d'un baccalauréat littéraire avec mention ("Assez bien", "Bien" ou "Très bien"), 17% des filles se sont inscrites en CPGE littéraires, contre 20% des garçons. Chez les titulaires d'un baccalauréat économique et social avec mention, 3,1% des filles se sont inscrites en CPGE économiques, contre 4,5% des garçons. L'écart est beaucoup plus grand pour ce qui concerne les taux d'inscription en CPGE scientifiques des bacheliers S avec mention : 17,7% des filles contre 34,2% (près de deux fois plus) des garçons. Mais cet écart est aussi beaucoup plus ambigu : les garçons titulaires d'un baccalauréat scientifique sont plus fréquemment que les titulaires féminines possesseurs d'un bac S option Mathématiques. Cependant si, afin de neutraliser pour l'essentiel ce biais, on compare les taux d'inscription non plus dans les seules CPGE scientifiques, mais dans les deux types d'études les plus sélectifs ouverts aux bacheliers S, les CPGE scientifiques et les études de Médecine, les garçons conservent l'avantage : 46% des garçons titulaires d'un bac scientifique avec mention choisissent l'un ou l'autre de ces types d'études, contre 39,5% pour les filles (Cf. tableau 4).

**Tableau 4 : Répartition par type d'études des primo-inscrits possédant un bac avec mention (en %)**

	Baccalauréat					
	Littéraire avec mention		Economique avec mention		Scientifiques avec mention	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Droit, Sc. économiques	15,3	11,8	50,8	43,3	5,3	7,3
Lettres, Sc. humaines	55,0	68,0	21,5	28,8	2,9	6,9
Sciences	5,3	0,1	5,5	1,8	26,6	26,6
Médecine	0,0	0,0	0,0	0,6	11,8	22,0
Autre santé	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	4,5
CPGE littéraires	20,0	17,0	3,7	3,4	1,2	3,4
CPGE économiques	0,0	0,0	4,5	3,1	2,9	3,8
CPGE scientifiques	0,0	0,4	1,3	0,0	34,2	17,7
IUT	2,7	1,4	11,5	12,6	12,8	7,3
STS	1,8	1,2	1,2	6,6	0,3	0,6
	100	100	100	100	100	100

*Lecture : 15,3% des garçons possédant un bac littéraire avec mention et qui se sont inscrits pour la première fois à l'université en 1999, se sont inscrits en Droit.*

Autrement dit, quelle que soit la nature du diplôme obtenu à la sortie du secondaire (scientifique, économique ou littéraire), les filles dotées du baccalauréat approprié choisissent un peu moins fréquemment que les garçons les voies reconnues "d'excellence".

Enfin, dans la plupart des types d'études universitaires, les filles sont proportionnellement moins nombreuses en 3ème cycle, qu'elles ne le sont dans les deux premiers. Cet affaiblissement du poids des filles au niveau le plus élevé du cursus, semble lié à deux processus.

En premier lieu, comme le montrent les réponses à l'enquête OVE sur les niveaux visés (bac + 1, +2, +3, etc.) par les primo-inscrits dans l'enseignement supérieur, les filles se révèlent d'emblée moins ambitieuses que les garçons dans plusieurs types d'études engagées. Ainsi, en UFR Santé, lorsqu'on compare les niveaux d'aspiration scolaire des primo-inscrits masculins et féminins ayant obtenu, comme la plupart des bacheliers, un baccalauréat sans mention, on s'aperçoit que 89,5% des garçons visent au moins bac + 5, contre 80% des étudiantes, et que 39,9% des garçons visent au moins bac + 9 contre seulement un quart des étudiantes : 25,4%. Cette forte inégalité des paliers scolaires envisagés renvoie dans ce cas, pour une large part, à des divergences d'orientation à l'intérieur des études de Santé, et à des inégalités d'ambition professionnelle. Les garçons sont proportionnellement plus orientés que les filles vers la Médecine, moins vers les professions paramédicales, et, au sein des études de Médecine, ils visent plus l'internat, les formations de spécialistes.

Cependant, en Lettres et Sciences, c'est à dire dans les études universitaires les plus orientées vers l'accès aux professions de l'enseignement (conjuguant haut niveau de diplôme et rémunération relativement modeste), les filles se déclarent exceptionnel-

lement plus ambitieuses scolairement que les garçons : les primo-inscrites non mentionnées au baccalauréat sont ainsi 46,5% en Lettres et 56,5 % en Sciences à viser bac + 5, contre, respectivement, 40,2% et 52,6% des étudiants. Or, dans les UFR Lettres et Sciences, comme dans les autres, la part des filles effectivement inscrites en 3ème cycle est au mieux approximativement égale, et le plus souvent sensiblement plus faible qu'en 1er cycle. Les dernières statistiques officielles<sup>9</sup> montrent une très légère amélioration des performances féminines en Sciences, mais on observe encore que les filles ne résistent convenablement dans un cursus complet - c'est à dire maintiennent en 3ème cycle une proportion égale (voire marginalement supérieure) à celle qu'elles avaient en 1er cycle - que dans les quelques disciplines où elles étaient minoritaires en 1er cycle. Dans certains cas, l'affaiblissement du taux de féminisation entre 1er et 3ème cycle dépasse les 10 points - ainsi en Sciences humaines et sociales ou en Sciences de la nature et de la vie, mais la dégradation maximale, près de 20 points, reste cependant enregistrée en Médecine et odontologie : 68,3% à 50,1% (cf. en annexe 2 les proportions d'étudiantes en 1er et 3ème cycles selon les disciplines).

Or, l'affaiblissement du taux de féminisation lors du passage au plus élevé des cycles universitaires n'est pas un accident conjoncturel mais le résultat, régulièrement observé, de la gestion différente des carrières scolaires selon le sexe des étudiants. Il faut être attentif au fait qu' il s'agit bien d'un affaiblissement lié au passage au 3ème cycle, non d'une dégradation continue des positions féminines au fur et à mesure de la progression dans les étapes du cursus. Comme le montre l'annexe 2, dans la plupart des grandes familles disciplinaires, la proportion des filles augmente du 1er au 2ème cycle, ce qui est cohérent avec le fait qu'elles obtiennent plus fréquemment de bons résultats aux examens, lors des premières années d'études supérieures. Si on écarte l'idée saugrenue selon laquelle les filles seraient par nature moins aptes que les garçons à satisfaire aux exigences scolaires spécifiques du 3ème cycle (biologiquement moins aptes à la recherche), l'évolution observée suggère que des obstacles sociaux les incitent à renoncer à poursuivre des études au-delà d'un certain seuil : à se fixer d'emblée des objectifs plus modestes que ceux visés par les garçons (comme on le voit tout particulièrement en 1er cycle d'études de Santé ) ou bien à faire, en cours de cursus, le deuil de leurs espérances initiales, comme cela semble être souvent le cas dans certaines disciplines littéraires ou scientifiques.

En somme, les filles apparaissent défavorisées à trois niveaux :

1° - elles sont proportionnellement moins nombreuses à se doter du meilleur ticket d'entrée dans l'enseignement supérieur (le baccalauréat S option mathématiques);

2° - à tickets d'entrée égaux, elles choisissent moins fréquemment que les garçons les types d'études les plus prestigieux ;

3° - dans un type d'études donné, elles sont proportionnellement moins nombreuses à s'inscrire en 3ème cycle (au niveau le plus élevé du cursus).

---

9. Données relatives à la rentrée 2002-2003, cf. *Repères et références statistiques*, 2003, déjà cité.

## *La division des rôles féminins et masculins persiste dans l'enseignement supérieur*

Ce n'est pas le lieu ici de chercher à approfondir les processus conduisant les filles plus fréquemment vers les études littéraires, les garçons vers les études scientifiques. On peut simplement rappeler que les filles se révèlent tôt supérieures aux garçons dans les exercices langagiers, mais ne s'imposent pas aussi facilement en mathématiques, et obtiennent même un peu moins de bons résultats, sinon en algèbre (où elles font au moins jeu égal), du moins à certains tests de géométrie (comme la rotation mentale de figures spatiales)<sup>10</sup>. Il est donc raisonnable de penser que certaines divergences d'orientation sont sous-tendues au moins pour une part par les différenciations précoces de compétences, fussent-elles minimales, et par les variations de reconnaissance et gratifications scolaires qui leur sont liées.

En revanche, l'enquête OVE peut contribuer à l'intelligence de ce qui se passe aux deux autres niveaux de différenciation : le fait que les filles, à antécédents scolaires égaux, choisissent des types d'études plus modestes (en termes de prestige, d'espérances professionnelles), et le fait que, dans un type d'études supérieures donné, elles accomplissent le passage du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle moins fréquemment que les garçons.

L'enquête montre en effet que la plus médiocre carrière scolaire des filles dans l'enseignement supérieur, renvoie au poids persistant des modèles sexués de socialisation.

Tout d'abord, bien que les étudiants constituent une sous-population sélectionnée culturellement, plus émancipée que des groupes moins instruits et moins jeunes à l'égard des préjugés sexuels, on observe une nette incidence de la division traditionnelle des rôles sociaux et notamment des assignations aux tâches domestiques selon le sexe.

Ainsi, parmi les étudiants décohabitants (ayant un logement distinct du domicile parental) qui rendent visite à leurs parents au moins trois fois par mois, 79% des garçons contre 70% des filles rapportent leur linge chez leurs parents. Or, ce type d'indicateur atténue vraisemblablement les différences réelles d'implication dans le lavage du linge. Notre enquête ne permet pas d'observer ce qui se passe au domicile parental et donc de faire une distinction entre les étudiants qui se contentent d'apporter leurs vêtements sales à leurs parents (c'est-à-dire presque toujours à leur mère), et ceux qui, tout en profitant de l'équipement familial, prennent en charge partiellement ou totalement les opérations de lavage, séchage, repassage. Mais il y a de bonnes raisons, appuyées par l'observation ethnographique et les récits de vie, de penser qu'au domicile parental, les filles aident plus souvent leurs mères (ou prennent en charge totalement le lavage de leurs affaires), que ne le font les garçons.

Un autre indicateur de la plus grande affectation des filles au soin des vêtements, est la possession ou non d'un lave-linge lorsque les étudiants disposent d'un domicile indépendant (ne résident ni chez leurs parents, ni dans une Cité Universitaire, un foyer ou un internat). A revenus des parents équivalents, les filles sont, dans ce type de situa-

---

10. L'interprétation des difficultés féminines en géométrie est d'autant plus délicate qu'elles se dessinent surtout à l'entrée dans l'adolescence, que les différences entre sexes restent légères (moins accusées que celles observables dans un sexe donné), variables selon les programmes et styles pédagogiques, susceptibles d'être favorisées au moins pour une part par des interactions sociales, etc. On trouvera une utile note de synthèse sur ce point dans une annexe de l'ouvrage de M. Duru-Bellat, *L'école des filles*, L'Harmattan, 1990. Cet ouvrage relève aussi le processus de reproduction associé au fait que les métiers scientifiques ont une identité masculine et ne semblent donc pas inscrits dans l'avenir des filles.

tion, plus souvent équipées que les garçons : par exemple, parmi les étudiants dont les parents ont un revenu mensuel compris entre 750 et 1 500 euros, et qui vivent dans un logement indépendant, 53,5% des filles possèdent un lave-linge contre 42,9% des garçons ; l'écart varie cependant selon la tranche de revenu des parents et est généralement inférieur à 10 points (Cf. tableau 5). N.B. Si l'écart disparaît lorsque les revenus ne sont pas supérieurs à 750 euros, c'est parce que la sous-population concernée est atypique, sensiblement (mais inégalement selon le sexe) plus âgée que la moyenne.

**Tableau 5 : Etudiants vivant dans un logement indépendant qui possèdent un lave-linge, selon le revenu des parents (en %)**

	Garçons	Filles
750 euros ou moins	49,1	49,0
Entre 751 et 1500 euros	42,9	53,5
Entre 1501 et 2300 euros	36,8	45,0
Entre 2301 et 3000 euros	32,5	37,0
Entre 3001 et 4500 euros	32,0	39,5
Plus de 4500 euros	41,5	47,2

*Lecture: 49,1% des garçons qui vivent dans un logement indépendant (ni dans la famille, ni dans un logement collectif) et dont le revenu total mensuel des parents est inférieur ou égal à 750 euros, possèdent un lave-linge.*

De la même façon, on relève que les filles font plus souvent la cuisine que les garçons. Là encore notre enquête ne permet pas de mesurer la participation aux tâches domestiques (préparer les repas, mettre et débarrasser la table, laver et ranger de la vaisselle) lorsque les étudiants sont hébergés par leurs parents. Mais on observe que 83% des filles qui ne vivent plus chez leurs parents font la cuisine tous les jours contre 73% des garçons. Cet écart s'est cependant un peu réduit depuis l'enquête de 1994 (il atteignait alors 13 points)<sup>11</sup>. En outre, on observe que seulement 2% des filles contre 6% des garçons déclarent ne jamais faire la cuisine (ces taux sont stables depuis 1994).

Mais il y a plusieurs façons de préparer un repas, et afin de mieux mesurer l'implication de chaque sexe, nous avons choisi comme indicateur le fait de posséder ou non chez soi, d'une part, des plats cuisinés en conserve et, d'autre part, de la farine (celle-ci témoignant une disposition à consacrer du temps aux préparations des repas et une compétence culinaire, ceux-là révélant le souci de ne pas perdre du temps à faire la cuisine, et/ou l'incapacité à la faire). Les garçons qui ont quitté le domicile parental sont 61% à posséder des plats cuisinés en conserve contre seulement 52% des décohabitantes. En revanche, les filles sont 69% à avoir dans leurs placards de la farine contre seulement 50% des garçons. On observe d'ailleurs que, malgré un changement des comportements alimentaires des deux sexes, leur différence dans la façon d'approvisionner les cuisines ne varie guère : quel que soit le sexe, masculin ou féminin, il y a moins de plats cuisinés en conserve et moins de farine en 2000 qu'en 1994, mais il y a toujours environ dix points d'écart en faveur des garçons pour ce qui concerne les plats en conserve et près d'une vingtaine en faveur des filles pour ce qui concerne la farine.

11. On note par ailleurs que les étudiants, quel que soit leur sexe, sont proportionnellement plus nombreux à faire la cuisine quotidiennement en 2000 qu'ils ne le faisaient en 1994 (les taux sont passés de 76% à 82% pour les filles et de 63% à 73% pour les garçons).

Dans le domaine de la disparité des comportements alimentaires, l'enquête montre encore que les filles déjeunent moins au restaurant universitaire que les garçons, et que cette moindre fréquentation féminine du RU continue à être observée lorsqu'on neutralise les biais éventuels, en particulier le fait que les filles sont plus souvent inscrites dans des études exigeant moins de temps de présence obligatoire sur le campus<sup>12</sup>. L'inégale fréquentation du RU selon le sexe peut renvoyer marginalement au fait que les filles sont plus nombreuses à surveiller leur poids et jugent plus sévèrement que les garçons la qualité diététique des repas au RU. Mais, pour l'essentiel, la différence observée entre étudiants et étudiantes semble tout simplement renvoyer au fait que ces dernières sont plus "disposées" (socialement préparées) à passer du temps à faire la cuisine, et plus capables de la faire<sup>13</sup>.

Le fait que les filles prennent en charge plus fréquemment les tâches domestiques, comme le linge et la cuisine, a bien sûr une incidence directe sur les études. Elles consacrent physiquement aux services ménagers plus de temps (soustrait au travail scolaire) que n'en consacrent les garçons, et, au-delà, on peut penser qu'elles se préoccupent plus des contraintes matérielles, assument généralement plus de responsabilités domestiques, avec la charge psychologique que cela représente.

Mais le fait qu'elles lavent plus fréquemment le linge, préparent plus fréquemment les repas, s'inscrivent, plus en profondeur, dans une construction identitaire, une incorporation des devoirs sociaux, une définition des intérêts à prendre en compte et des objectifs à atteindre. Lorsqu'on analyse plus attentivement les données, on s'aperçoit que la façon dont les filles envisagent les études est indissociable des objectifs extra-scolaires qu'elles s'assignent implicitement ou explicitement. Filles et garçons ne gèrent pas leurs études supérieures de la même façon parce qu'ils n'articulent pas de manière identique la carrière scolaire-professionnelle et la "carrière privée", l'investissement dans l'acquisition de diplômes et la mobilisation pour constituer un foyer familial.

On en trouve un premier indicateur lorsqu'on compare les types d'emplois envisagés par les primo-inscrits<sup>14</sup> selon le sexe et le type d'études universitaires engagées. Les filles sont moins nombreuses à envisager, ou plus exactement à dire préférer l'installation indépendante, et l'écart est particulièrement accusé en Santé, là où cette installation est la plus envisageable. Quel que soit le type d'études, les filles sont aussi plus nombreuses que les garçons à déclarer préférer un emploi comme salarié du secteur public (Cf. tableau 6).

---

12. Cf. les résultats du modèle de comparaison toutes choses égales par ailleurs, in C. Grignon : Alimentation et santé, 1ère partie : Les repas, *OVE Infos n°6*, mai 2003.

13. Si l'on fait abstraction des étudiants qui déclarent surveiller leur poids, l'écart observé entre garçons et filles n'est, dans l'ensemble, que légèrement atténué (bien plus : il ne varie pas toujours dans le même sens selon le type d'études). Ceci dit, si les filles sont plus soucieuses de leur poids, c'est vraisemblablement parce qu'elles sont plus soumises à des injonctions esthétiques ; il y a là aussi une pression des rôles sociaux avec d'ailleurs des incidences sur les emplois du temps, la place des soins corporels, de l'habillement, etc., dans les "agendas" respectifs des filles et des garçons.

14. On indique ici les résultats obtenus en limitant la comparaison aux primo-inscrits ordinaires (non mentionnés au baccalauréat).

**Tableau 6 : Type d'emploi à la sortie des études déclaré "préférée" par les primo-inscrits (en %)**

	Droit, Sc. économ.		Lettres, Sc. humaines		Sciences		Santé	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Public/salarié	29,1	35,7	29,3	41,2	35,1	43,3	23,6	28,9
Privé/salarié	16,9	14,3	10,9	9,8	14,6	8,8	7,3	11,2
Privé/indépendant	20,6	13,2	14,9	7,6	9,3	7,2	48,3	20,0
Pas de préférence	33,5	36,8	44,8	41,4	40,9	40,8	20,8	39,9

Lecture: parmi les garçons inscrits en Droit ou Sc. économiques, 29,1% déclarent qu'ils préféreraient à la fin de leurs études un emploi dans le secteur public.

Or, la création d'une entreprise privée et le salariat dans le secteur public constituent comme des pôles en opposition dans le champ des valeurs professionnelles. F. de Singly et C. Thélot ont montré que, pour les diplômés du supérieur, l'engagement salarial dans la sphère privée est caractérisé, par rapport aux emplois de professeurs ou bien de cadres techniques ou administratifs du secteur public, par des revenus plus élevés mais aussi des horaires plus contraignants, une valorisation de la prise de risque et un plus grand souci des signes matériels de réussite, une plus grande part des actions et autres valeurs mobilières dans le patrimoine, un choix plus fréquent de voitures étrangères et de grosses cylindrées, etc<sup>15</sup>. On peut supposer que dans de nombreux domaines, cette opposition vaut *a fortiori* lorsqu'on considère non plus les cadres salariés du privé mais les entrepreneurs indépendants ou les membres d'une profession libérale. Les cadres du secteur public et, *a fortiori*, les professeurs (à forte majorité féminine), sont associés, par rapport aux professions supérieures du privé, à une rémunération relativement faible des diplômés universitaires mais aussi à des garanties collectives d'emploi et de carrière, à une moindre pénalisation des temps partiels et des interruptions associées aux contraintes parentales, à un lien plus mécanique entre hiérarchie des diplômes et hiérarchie des rémunérations, à un plus grand investissement dans l'éducation de ses propres enfants et aussi dans la vie associative, à une plus grande fréquence d'habitat en maison individuelle, à un moindre souci des apparences mais un plus grand souci de commodité et de confort domestiques, etc. Il faut ajouter que la plupart des enseignants disposent d'une grande autonomie dans la gestion du temps de travail (effectué en partie à domicile), et de congés supérieurs à la moyenne, ce qui rend beaucoup plus compatible que dans la majorité des autres professions, la poursuite de l'activité professionnelle et le soin éducatif de ses propres enfants<sup>16</sup>.

On peut donc raisonnablement supposer que ce qui se dessine en filigrane dans la disparité des orientations d'études supérieures selon le sexe, c'est, au moins pour une part, des manières divergentes de hiérarchiser ce qui compte, des choix différents d'avenir domestique et professionnel, des arbitrages distincts entre le temps et l'argent, la vie privée et la carrière, la sécurité et les manifestations de puissance, etc.

15. Sur ce point, nous nous référons, pour l'essentiel, à l'ouvrage de F. de Singly et C. Thélot, *Gens du privé, gens du public, La grande différence*, Dunod, 1988.

16. De façon plus générale, les femmes cadres du secteur public poursuivent plus fréquemment que leurs homologues du privé une activité professionnelle, lorsqu'elles ont en charge un enfant de moins de trois ans. Cf. F. de Singly et C. Thélot, *op. cit.*

Cependant, les différences sexuelles dans la façon de concevoir l'articulation de la vie familiale et de la carrière scolaire-professionnelle apparaissent plus nettement encore lorsqu'on analyse les différences de calendriers de passage du domicile parental à l'établissement d'un foyer autonome.

Bien que les étudiantes soient, en moyenne, un peu plus jeunes que les étudiants, elles sont proportionnellement un peu moins nombreuses qu'eux à vivre chez leurs parents, parce qu'elles tendent à quitter plus rapidement le logement familial. On observe notamment qu'à l'âge "charnière" de 23 ans, 42% des garçons sont encore hébergés au domicile parental alors que ce n'est plus le cas que d'un peu plus du tiers des filles : 35,5%. En cas de décohabitation, les filles sont aussi moins nombreuses à vivre en résidence collective, à la fois parce qu'elles font moins le choix de ce type de logement et parce qu'elles y restent moins longtemps : l'âge moyen des résidents en logements gérés par le CROUS est de 21,9 ans chez les garçons et de 20,8 ans chez les filles. En revanche, les filles vivent en moyenne un peu plus jeunes seules en location que les garçons : 22,8 ans contre 23,3 ans. L'écart est plus accentué encore pour ce qui concerne la location en couple : 25,2 ans pour les filles contre 26,6 ans pour les garçons.

Il est vrai que les filles s'engagent plus tôt dans les responsabilités familiales. Parmi les étudiants qui ont répondu à l'enquête OVE, l'âge moyen des garçons qui déclarent vivre en couple sans être mariés est de 23,6 ans contre 23,1 ans pour les filles, et surtout l'âge moyen des étudiants mariés est de 35,1 ans contre 32,7 ans (deux ans et demi de moins) pour les étudiantes. A 23 ans, le taux de garçons mariés est nettement inférieur à 1%, celui des filles mariées est déjà supérieur à 3%. A 26 ans, la proportion de garçons mariés est de 6,5%, celui des filles est deux fois supérieur : 13,2%. Or, le taux plus élevé de mariage des filles n'est en rien lié au fait que les garçons vivraient plus en concubinage ou sous un statut apparenté : au contraire, à 26 ans, 35,4% des étudiantes contre 30% des étudiants déclarent vivre en couple sans être mariés, bien qu'on puisse penser que ce statut soit un peu artificiellement majoré dans les déclarations masculines (Cf. tableau 7).

**Tableau 7 : Répartition des étudiants selon la situation familiale, l'âge et le sexe (en %)**

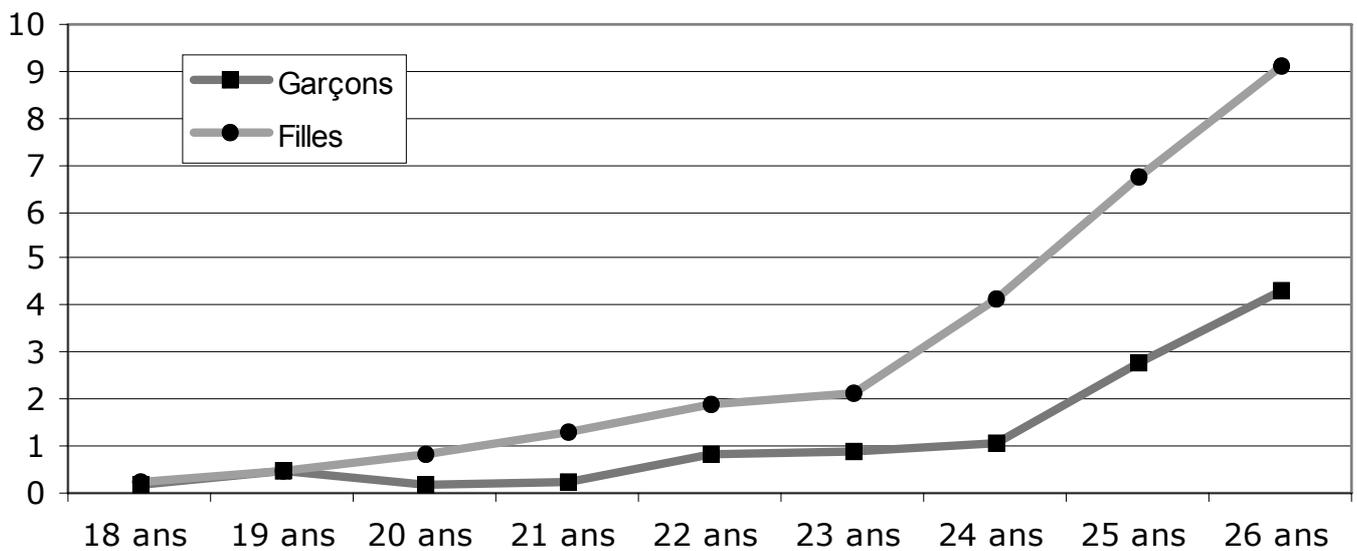
	Célibataire		Marié(e)		Vit en couple (sans être marié)		Veuf (ve) ou divorcé(e)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
18 ans	91,7	89,9	0,5	0,1	7,5	10,0	0,4	0,0
19 ans	87,5	87,3	0,3	0,3	12,1	12,4	0,0	0,1
20 ans	84,4	83,1	0,4	0,4	15,2	16,6	0,1	0,0
21 ans	83,8	79,7	0,2	0,8	15,8	19,4	0,2	0,1
22 ans	79,3	76,6	0,6	0,8	20,1	22,6	0,0	0,1
23 ans	74,0	70,6	0,8	3,2	24,9	25,9	0,3	0,3
24 ans	66,9	69,1	1,7	3,0	31,4	27,8	0,0	0,1
25 ans	66,4	63,0	3,9	8,5	29,4	28,3	0,4	0,2
26 ans	63,5	51,2	6,5	13,2	30,0	35,4	0,0	0,2
Plus de 26 ans	38,7	33,7	31,3	34,7	27,0	26,4	3,1	5,2

*Lecture : 91,7% des garçons âgés de 18 ans sont célibataires.*

On observe logiquement une différenciation sexuelle de même sens lorsqu'on retient comme indicateur l'exercice de charges parentales. L'enquête ne permet pas de savoir à quel âge les étudiants deviennent éventuellement parents, mais indique si, à un âge donné, ils ont ou non des enfants.

À 21 ans, plus d'une fille sur cent a au moins un enfant, alors que ce n'est le cas que d'un garçon sur cinq cents ; à 24 ans, les étudiants devenus pères ne sont encore qu'un pour cent, alors que le taux d'étudiantes devenues mères est quatre fois plus élevé ; à 26 ans, 4,3% des étudiants de sexe masculin ont un enfant (soit une proportion à peu près identique à celle atteinte par les étudiantes à 23 ans) alors que c'est le cas de 9,1% des étudiantes (Cf. graphique 1).

**Graphique 1 : Evolution du pourcentage d'étudiants parents selon l'âge et le sexe**



La précocité parentale des filles se traduit aussi dans le fait que dans l'enquête OVE les mères ont en moyenne deux ans et demi de moins que les pères (33,6 vs 36 ans).

On touche là un point essentiel, beaucoup plus décisif pour les parcours scolaires qu'il n'y paraît en première approche.

### ***L'enseignement supérieur est le foyer d'une inversion des excellences***

La prise en compte de la division sexuelle des rôles sociaux, de l'inégale prise en charge des tâches ménagères, de la différence dans les calendriers d'émancipation à l'égard de la tutelle parentale et d'établissement d'un foyer autonome, permet de mieux comprendre que les étudiantes, bien qu'elles soient à bien des égards "meilleurs élèves" que les étudiants, entrent moins puis se maintiennent moins<sup>17</sup> dans les filières d'élite, et accèdent moins au 3ème cycle universitaire.

17. Le taux de féminisation des CPGE est plus faible en seconde année qu'en première : par exemple, à la rentrée de l'année 2002-2003, 25,2% vs 30,3% en CPGE scientifique, 75,1% vs 78,4%, en CPGE littéraires, Cf. *Repères et références statistiques*, édition 2003, déjà citée.

On ne peut dissocier l'observation selon laquelle les filles accèdent moins au 3ème cycle du fait qu'elles exercent plus de charges domestiques que les garçons, et qu'elles adoptent un autre calendrier et d'autres modalités de passage au statut adulte. Elles renoncent plus rapidement à l'abri familial et aussi plus fréquemment à d'autres formes d'hébergement tutélaire, comme la résidence en Cité U ou, *a fortiori*, l'internat<sup>18</sup> ; elles s'installent plus tôt en couple, se marient plus jeunes et exercent de façon plus précoce des responsabilités parentales. Il est vrai que si les étudiantes se marient plus tôt que les étudiants, elles se marient tendanciellement plus tard que les non-étudiantes<sup>19</sup>. On peut donc convenir qu'elles s'octroient plus ou moins fréquemment un sursis, considérer qu'une fraction importante des étudiantes décide de reporter de quelques années les investissements conjugaux. Mais il ne faut pas oublier que les observations recueillies auprès des étudiants apportent des informations sur ceux qui survivent dans l'enseignement supérieur : les étudiantes qui ont abandonné les études à la suite d'un mariage ou d'une maternité précoce figurent parmi les non-étudiants<sup>20</sup>. Et il reste de toute façon qu'avec la progression en âge, les étudiantes se retrouvent de moins en moins en situation d'égalité scolaire avec les étudiants de sexe masculin, puisqu'elles deviennent épouses et mères avant qu'ils ne deviennent époux et pères, et que le statut d'époux et de parent est associé pour elle à un plus grand investissement dans les tâches ménagères et éducatives, une plus forte probabilité aussi d'interruption au moins momentanée des études suivies. Il faut en effet rappeler que la vie en couple, en particulier en couple marié, n'a pas la même incidence sur les carrières masculines et féminines. La disparité conjugale entre étudiantes et étudiants ne tient pas seulement au fait que les premières se marient plus tôt. Elle tient aussi au fait que les femmes assument plus que leur part de charges domestiques. L'enquête OVE ne permet pas de disposer d'une mesure précise des différences d'investissement ménager selon le sexe des étudiants<sup>21</sup>, mais elle permet au moins d'indiquer que ces différences sont de même sens que celles observées dans l'ensemble de la population, et qu'elles ne s'atténuent pas avec la progression en âge (progression associée à une fréquence accrue de la vie en couple et du mariage). On observe au contraire, par exemple, que pour ce qui concerne le fait de rapporter le linge sale chez les parents, les écarts se creusent nettement avec l'âge : à 19 ans (parmi les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents mais leur rendent visite au moins trois fois par mois), seuls quatre points séparent les garçons des filles (92,2% des garçons contre 87,9% des filles rapportent le linge chez leurs parents) ; à 23 ans l'écart passe à 21 points (80,3% contre 59,2%) ; à 26 ans il atteint 30 points : 60,2% des garçons rapportent encore leur linge chez leurs parents contre seulement 30,3% des filles (Cf. graphique 2).

---

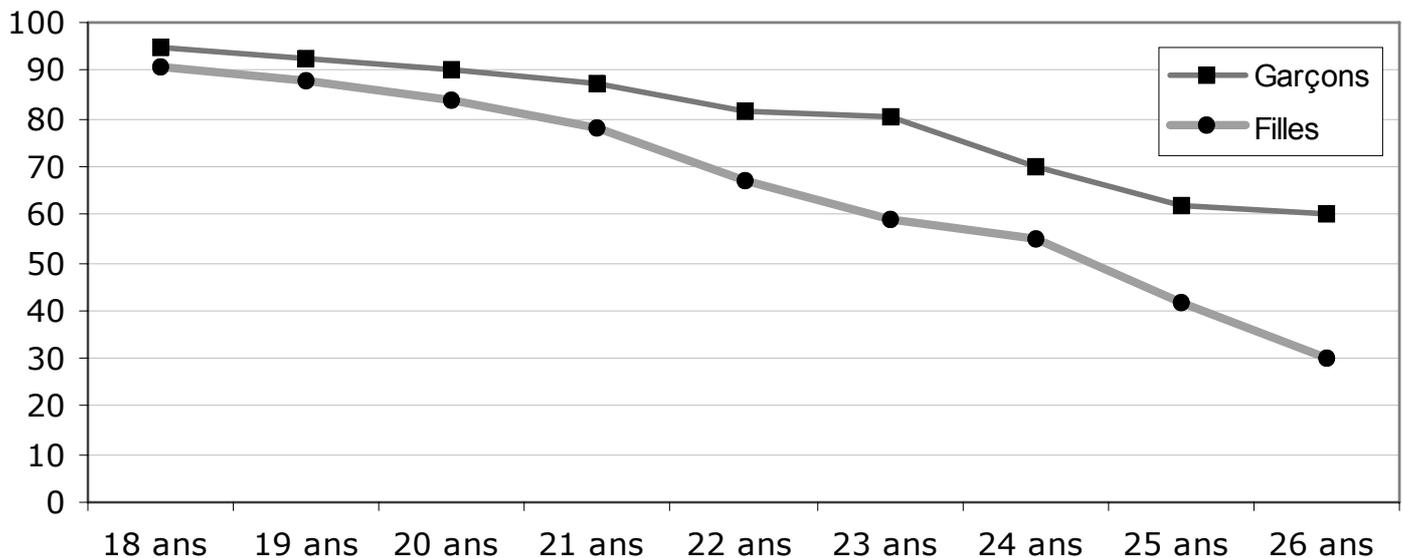
18. On a vu qu'elles vivaient moins en cité universitaire ; pour ce qui concerne le plus tutélaire des logements étudiants, l'internat, voir infra les comparaisons relatives aux élèves de CPGE.

19. En 2000, dans la population française, à 24 ans (génération 1976), 16,4% des femmes sont mariées et à 26 ans (génération 1974) elles sont 28,7%, alors que dans notre population étudiante, à 24 ans, seulement 3% des filles sont mariées et à 26 ans 13,2%. Cf. le bilan démographique de l'INSEE. La même source indique que l'âge moyen des hommes au 1er mariage est supérieur de 2 ans à celui des femmes.

20. De façon plus générale, on peut penser que les disparités sexuelles n'apparaissent qu'atténuées dans l'enquête : les filles les plus mobilisées par des contraintes ménagères, des charges conjugales et parentales ont été probablement éliminées plus fréquemment que les étudiantes pouvant consacrer plus de temps à leurs études.

21. On sait en revanche par l'enquête emploi du temps 1999 de l'INSEE que dans l'ensemble des ménages, les femmes consacraient 220 minutes en moyenne par jour au courses et tâches ménagères, alors que les hommes n'y consacraient en moyenne que 46 minutes par jour.

Graphique 2 : Etudiants rapportant leur linge à laver au domicile parental (en %)



On sait par ailleurs que l'inégalité des investissements domestiques est accentuée à partir du passage au statut de parent, d'une part parce que la grossesse implique une interruption momentanée des études ou des activités professionnelles, d'autre part parce que les femmes consacrent beaucoup plus de temps que les hommes à élever leurs jeunes enfants<sup>22</sup>. Il y a donc, en définitive, de bonnes raisons de penser que, de même que les engagements conjugaux et parentaux sont généralement moins compatibles avec les carrières professionnelles féminines qu'avec les carrières masculines<sup>23</sup>, les investissements conjugaux et parentaux des étudiantes sont moins compatibles que ceux des garçons avec la réussite des études supérieures. Au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus, les filles ont plus de risques de ne pouvoir remplir les conditions permettant de réussir les examens, notamment les plus sélectifs ; plus de risques de se retrouver, au-delà même de la période de grossesse, en situation d'incompatibilité au moins momentanée à concilier leurs études, leur santé, et les responsabilités familiales qu'elles estiment devoir assumer ; plus de risques enfin de se retrouver dans une situation où il ne suffit pas de se maintenir dans le "circuit" des études, mais où il faut éventuellement tenter d'y revenir après une interruption plus ou moins durable<sup>24</sup>. Elles sont *de facto* plus souvent incitées que les garçons à ne pas rester "écolières" au-delà d'un certain âge. Elles sont d'ailleurs, dans l'enquête OVE, 30,2% à avoir 23 ans et plus, alors que c'est le cas de 33,9% des garçons.

Le problème de la moindre présence des filles en CPGE se pose de façon un peu différente mais n'est pas indépendant, on le verra, de la définition sociale des rôles masculins et féminins. Dans les toutes premières années d'étude à l'université ou en classes supérieures de lycée, les étudiants ne sont qu'exceptionnellement engagés dans une vie de couple, *a fortiori* dans des responsabilités parentales. Le poids des tâches domestiques assumées par les filles est sensiblement plus modéré qu'il ne le deviendra

22. A titre indicatif, l'enquête emploi du temps 1999 de l'INSEE, indique que parmi les personnes vivant en couple avec un enfant de moins de 3 ans, les femmes consacraient en moyenne 148 minutes de leur journée aux soins des enfants contre 46 minutes pour les hommes.

23. Au point qu' un ouvrage devenu classique en sociologie de la famille montre que le mariage favorise les carrières masculines, alors que le célibat est plus favorable aux carrières féminines, cf. F. de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, PUF, 1987.

24. Dans l'enquête OVE, 3,4% des étudiantes indiquent avoir retardé leur entrée dans l'enseignement supérieur ou interrompu leurs études pour "grossesse ou une autre raison familiale".

ensuite. Cet affranchissement relatif des contraintes ménagères est d'autant plus marqué que les étudiants sont plus jeunes, surtout s'ils sont engagés dans des parcours prometteurs, justifiant aux yeux des institutions (famille et école réunies) une protection particulière. On pourrait donc s'attendre à ce que les élèves de CPGE ne soient guère affectés par la disparité sexuelle des rôles domestiques : les classes préparatoires recrutent en effet des bacheliers en avance ou à l'heure, sensiblement plus jeunes que la moyenne des primo-inscrits, et ces bacheliers sélectionnés sont placés particulièrement à l'abri des contraintes comme des tentations de la vie ordinaire. Or, en réalité, indépendamment des questions d'orientation (à dominante scientifique pour les garçons, littéraire pour les filles), la différenciation des rôles masculins et féminins pèse sur ces classes d'excellence à un double titre.

Tout d'abord on ne peut tenir pour insignifiantes les inégalités de temps consacré aux tâches ménagères (fussent-elles à ce stade encore faibles) et, plus généralement, de temps extrascolaire incompressible. Elles sont accentuées par le fait que parmi les élèves de classes préparatoires, près d'un garçon sur trois est interne (30%) alors que ce n'est le cas que d'une fille sur cinq (20,8%)<sup>25</sup>. Et elles sont d'autant moins négligeables que le temps a un prix beaucoup plus élevé en CPGE qu'à l'université. Le nombre d'heures d'enseignement comme le nombre d'heures de travail personnel est beaucoup plus important en classe préparatoire scientifique ou littéraire qu'en 1er cycle d'UFR Sciences ou Lettres, au point que dans les études littéraires, on atteint, pour ce qui concerne le nombre total d'heures de travail scolaire par semaine, un rapport du simple au double (approximativement : 30 heures en 1er cycle d'UFR, 60 en CPGE)<sup>26</sup>. Dans ces types d'études particulièrement exigeants, les garçons tendent à comprimer leur temps de loisirs (plus élastique que le celui des services domestiques) et à réduire très fortement l'écart de mobilisation studieuse avec leurs condisciples féminins. Sans doute continuent-ils à être moins fréquemment rigoureux dans divers domaines, comme celui de la tenue d'un agenda. Mais ils se montrent presque aussi studieux (et parfois même un peu plus disciplinés que les filles) lorsque les enjeux deviennent décisifs. Comme le montre *supra* le tableau 1, alors qu'en STS, type d'études où le travail personnel occupe le moins de place (le plus faible volume horaire hebdomadaire, la plus faible importance pour l'évaluation), le taux de filles révisant régulièrement les cours tout au long de l'année est beaucoup plus élevé que celui des garçons (le coefficient multiplicateur est d'environ 1,5), en CPGE la différence est très sensiblement atténuée (coefficient : 1,05). Par ailleurs, s'il est vrai qu'en classes préparatoires, les garçons consacrent un peu moins de temps que les filles au travail personnel hebdomadaire, il s'agit aussi du seul type d'études où ils assistent aux cours au moins aussi souvent et parfois plus souvent qu'elles. En CPGE scientifique, celles qui accueillent les effectifs les plus nombreux, il n'y a pas de différence selon le sexe pour ce qui concerne l'assiduité ; en CPGE littéraires et économiques les garçons manquent un peu moins de cours que les filles "par choix". On observe des comportements masculins très voisins dans les formations universitaires les plus sélectives, les études de Santé. Non que les garçons y "sèchent" moins souvent les cours ; ils sont au contraire proportionnelle-

---

25. Il est vrai que les filles inscrites en CPGE vivent plus que les garçons en cités U et surtout en foyers. Mais elles restent sensiblement moins nombreuses à être hébergées en résidence collective, et, lorsqu'elles y habitent, elles vivent moins sur le site même des études, passent plus de temps en transport, sont moins totalement incorporées au lycée.

26. Cette différence considérable, soulignée lors de la publication des résultats de la 1ère enquête nationale de l'OVE (cf. C. Grignon, L. Gruel, B. Bensoussan, *Les conditions de vie des étudiants*, La Documentation française, 1996), a été régulièrement observée dans les enquêtes suivantes.

ment plus nombreux à le faire<sup>27</sup>. Mais il s'agit cette fois du seul type d'études où les garçons consacrent un peu plus de temps que les filles au travail personnel hebdomadaire. A y regarder de plus près, les variations enregistrées entre CPGE et UFR Santé sont les effets de surface de processus fondamentalement communs. C'est en Santé que le fait de "sécher" est traditionnellement le plus compensé, en tout cas justifié, par l'usage réglé de photocopies et l'échange de notes, celles-ci étant parfois prises par un condisciple "délégué" dans l'amphi ; l'assistance aux cours de Médecine est tenue pour moins décisive que le travail personnel. Il n'en va pas de même en CPGE, type d'études où le fait de sécher les cours est le plus rare, et le plus fréquemment justifié par une contrainte d'arbitrage avec d'autres investissements scolaires, par exemple la préparation d'un examen dans une discipline concurrente<sup>28</sup>. En somme, dans les formations de 1er cycle les plus exigeantes, les plus sélectives, les plus orientées vers des diplômes et des débouchés prestigieux, on observe que les garçons sont susceptibles de se montrer aussi rigoureux, voire légèrement plus rigoureux que les filles, lorsque la pratique en jeu est considérée comme décisive, particulièrement convertible en investissement scolairement rentable. Dans ces conditions, le fait que les étudiantes inscrites en CPGE ou en premier cycle de Médecine assument plus de tâches extra-scolaires que leurs homologues masculins constitue un handicap qui n'est vraisemblablement pas dérisoire<sup>29</sup>.

Par ailleurs même s'il est très rare que les étudiants vivent en couple, et beaucoup plus rare encore qu'ils soient mariés et/ou en charge d'enfants, dans les premières années d'études supérieures, en particulier dans les plus sélectives<sup>30</sup>, cela ne signifie pas que l'horizon de l'établissement en couple, du mariage, de la responsabilité parentale y soit absent. On peut penser sans trop de risques d'erreurs que dans le choix de telle ou telle filière supérieure, une partie au moins des bacheliers évalue les perspectives offertes non seulement du point de vue de la rentabilité scolaire-professionnelle, mais aussi du point de vue de leurs autres intérêts sociaux, de leurs estimations relatives aux autres modalités d'acquisition du statut adulte. On ne peut donc dissocier le fait que les filles, à diplômes strictement égaux, choisissent moins que les garçons d'entrer en CPGE ou envisagent moins, en études de Santé, de devenir médecins spécialistes (autrement dit : choisissent moins les études les plus exigeantes en temps et celles qui s'annoncent les plus longues)<sup>31</sup> et le fait qu'elles conçoivent et construisent leur avenir en accordant moins d'intérêt que les garçons à la compétition pour se hisser aux sommets de la hiérarchie professionnelle. On l'a vu : dès leur première année d'études supérieures, elles manifestent beaucoup plus fréquemment qu'eux leur souci d'exercer un emploi compatible avec un fort investissement extra-professionnel, notamment familial.

---

27. Ils sont même trois fois plus nombreux (10,3% vs 3,4%) à manquer délibérément tous les cours ou presque.

28. Sur la non assistance volontaire aux cours selon les types d'études, cf. B. Lahire, *Les manières d'étudier*, La Documentation française, 1997.

29. On peut raisonnablement supposer qu'il contribue à rendre plus improbable la meilleure réussite des filles observée presque partout ailleurs en début de cursus. L'annexe 3 montre que les filles obtiennent, aux examens de premier cycle d'UFR, de meilleurs taux de réussite totale que les garçons dans presque toutes les disciplines. En revanche, elles ont des taux de réussite plus faibles dans deux CPGE sur trois ainsi qu'en Médecine et en Mathématiques. On pourrait ajouter que les garçons réussissent mieux en IUT, les filles en STS, mais ces résultats sont difficiles à interpréter, filles et garçons préparant tendanciellement des DUT et BTS distincts, et ces formations étant caractérisées par un fort encadrement pédagogique d'effectifs restreints, comme les CPGE, mais aussi par des niveaux de diplôme inférieurs à ceux délivrés par les UFR.

30. En CPGE, il n'y a guère plus d'un élève sur cent cinquante à vivre en couple.

31. En CPGE, plus 96% des primo-inscrits visent un niveau au moins égal à bac + 5.

En somme, on observe dans l'enseignement supérieur une inversion des excellences : les modèles sexués de socialisation qui avaient permis un meilleur accès des filles à l'enseignement supérieur, y deviennent, plus ou moins rapidement selon le degré de sélectivité des types d'études suivies, des obstacles à la réussite des carrières féminines, des mécanismes permettant moins aux étudiantes qu'aux étudiants d'obtenir des diplômes d'excellence, et de préparer l'insertion professionnelle dans les meilleures conditions.

### ***L'activité rémunérée des étudiants préfigure la disparité professionnelle des emplois masculins et féminins***

Les disparités d'emploi professionnel des hommes et des femmes après le temps des études, se dessinent déjà dans les types d'activités rémunérées exercées au cours de l'enseignement supérieur. Les situations, bien sûr, ne sont pas identiques ; en particulier, les étudiantes ont un taux d'activité sensiblement plus élevé que les étudiants, alors qu'à une autre phase du cycle de vie, les femmes ont un taux d'activité plus faible que celui des hommes parce qu'une fraction non négligeable d'entre elles reste "au foyer". Mais lorsque les étudiantes et les étudiants travaillent en cours d'études, les types d'activité exercées préparent et préfigurent les oppositions qui se retrouveront ensuite sur le marché du travail, entre "carrière" et "travail d'appoint", encadrement et exécution.

On s'en aperçoit lorsqu'on observe, pour chaque sexe, le statut de ces activités par rapports aux études suivies, leur positions dans les hiérarchies professionnelles, leur durée et leur régularité, et enfin leur rémunération. Afin d'éviter que la comparaison ne soit biaisée par l'effet d'âge (très influent sur les taux, types, et durées d'activité), nous avons observé les activités rémunérées des étudiants et étudiantes (en dehors des vacances d'été) à 22 ans. A cet âge, la moitié des étudiants ont exercé au moins occasionnellement une activité rémunérée entre la rentrée d'automne et le moment de l'enquête, réalisée peu avant les vacances de Pâques.

Toutes les activités rémunérées ne se concilient pas de la même façon avec la poursuite des études. En effet, certaines activités entrent plus ou moins fortement en concurrence avec elle : c'est le cas des emplois de surveillants, d'employés, d'ouvriers, des "jobs" chez les particuliers (baby-sitting, cours particuliers), etc. ; alors qu'au contraire, d'autres activités sont fortement liées aux études, ne compromettent pas la réussite aux examens et préparent parfois l'entrée dans la vie professionnelle au niveau des emplois de cadres et des professions intellectuelles supérieures. Il s'agit de celles qu'on appelle les "activités intégrées aux études" : interne et externe hospitaliers, allocataire d'enseignement et de recherche, professeur stagiaire, vacataire universitaire, etc.

Dans presque toutes les filières, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à déclarer travailler en dehors des vacances d'été. Les taux d'activité varient pour les filles de 41,5% d'actives en STS à 66% en Lettres et sciences humaines

et pour les garçons, de 37,1% en IUT à 55,1% en Santé (cf. tableau 8). Il n'y a qu'en STS que les filles sont moins actives que les garçons (41,5% contre 44,4%) et qu'en Santé où les taux d'activité sont à peu près identiques (en santé, l'écart de 0,4 point qui sépare les taux des filles et des garçons n'est pas significatif). Ce sont d'ailleurs deux filières qui présentent des particularités du point de vue de la relation entre l'activité rémunérée et les études. Ce sont en effet celles pour lesquelles, tous âges confondus, la part des étudiants qui ont effectué un stage l'année précédant l'enquête est la plus élevée (autour de 55%, suivi des sciences à 34%). En STS, à 22 ans, 80% des filles et 78% des garçons ont effectué un stage au cours de l'année précédant l'enquête ; pour 23% des garçons tous les stages étaient rémunérés alors que ça n'a été le cas pour seulement 13% des filles. Ceci laisse supposer que les disciplines dans lesquelles sont inscrites les filles (situées davantage dans le secteur tertiaire), offrent moins la possibilité d'exercer des activités intégrées aux études qui soient rémunérées<sup>32</sup>.

Parmi les étudiants qui travaillent pendant l'année universitaire, les garçons exercent plus fréquemment des activités intégrées que les filles (19,1% contre 16,7%) et ce particulièrement en Droit et sciences économiques où l'écart est de 9 points.

**Tableau 8 : Degré de concurrence entre l'activité rémunérée et les études des étudiants âgés de 22 ans**

	Garçons		Filles	
	Activité intégrée	Activité en concurrence	Activité intégrée	Activité en concurrence
Droit, Sc. économiques	16,9	83,1	8,3	91,7
Lettres, Sc. humaines	10,7	89,4	11,0	89,0
Sciences	18,3	81,8	17,3	82,7
Santé	51,5	48,5	55,5	44,5
IUT <sup>33</sup>	31,8	68,2	30,2	69,8
STS	21,5	78,5	0,0	100,0
Ensemble	19,1	80,9	16,7	83,3

*Lecture: Parmi les garçons actifs inscrits en Droit ou en Sc. économiques, 16,9% ont une activité intégrée aux études et 83,1% exercent une activité qui entre en concurrence avec les études.*

Non seulement, parmi les actifs, les garçons ont plus fréquemment des activités intégrées aux études, mais par ailleurs, quand ils exercent des activités concurrentes des études (Cf. tableau 9), quelle qu'en soit la durée, ils exercent plus fréquemment des emplois qualifiés et donc plus utiles à l'enrichissement du curriculum vitae et davantage inscrits dans la gestion d'une carrière (15,8% des garçons occupent des postes de cadres supérieurs ou moyens contre 11,8% des filles).

32. Cela pourrait expliquer le fait que parmi notre faible effectif de filles en STS à 22 ans, aucune n'exerce d'activité intégrée rémunérée (telle que les stages).

33. Les résultats des étudiants inscrits en STS et IUT sont à prendre avec beaucoup de prudence : ce sont des filières qui se suivent habituellement en deux ans, les effectifs à 22 ans sont donc très faibles.

**Tableau 9 : Types d'activités des étudiants âgés de 22 ans exerçant un travail en concurrence des études**

Types d'activités	Garçons	Filles
Cadres	15,8	11,8
Surveillants	7,3	10,2
Employés, ouvriers	43,2	37,0
Jobs chez particuliers	11,5	24,4
Autres ou plusieurs	22,2	16,6
	100	100

*Lecture: sur 100 garçons de 22 ans qui travaillent en concurrence des études, 16 ont un emploi de cadre.*

Si les filles exercent davantage des activités éloignées de leurs études (comme les jobs chez les particuliers), elles sont moins nombreuses à les exercer au moins à mi-temps au moins six mois par an (Cf. tableau 10). Cette limitation du temps joue un rôle compensatoire du point de vue de la disponibilité pour les études mais aggrave leur handicap du point de vue de la préparation à l'insertion professionnelle. Si on ne tient compte que des activités qui entrent en concurrence avec les études, les garçons exercent plus fréquemment des activités au moins à mi-temps, au moins six mois par an, dans tous les types d'études sauf en Lettres et sciences humaines. Les disparités les plus grandes s'observent en STS et en Droit et sciences économiques.

**Tableau 10 : Durée des activités en concurrence avec les études des étudiants actifs âgés de 22 ans**

Filières	Au moins à mi-temps, au moins six mois par an		Moins d'un mi-temps, moins de six mois par an	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Droit, Sc. économiques	23,8	16,9	76,2	83,1
Lettres, Sc. humaine	33,0	36,8	67,0	63,2
Sciences	22,0	18,2	78,0	81,8
Santé	14,7	11,6	85,3	88,4
IUT	30,3	29,4	69,7	70,6
STS	25,8	13,2	74,2	86,9
Ensemble	25,3	27,0	74,7	73,0

*Lecture: Sur 100 garçons âgés de 22 ans qui exercent en cours d'année universitaire une activité en concurrence avec les études, près de 24 travaillent au moins à mi-temps, au moins six mois par an.*

De plus, quelque soit le type d'activité et approximativement le temps de travail, les filles gagnent en moyenne toujours moins que les garçons. L'écart de salaires le plus important (376 euros en moyenne le mois précédant l'enquête) s'observe chez ceux qui occupent des emplois de cadres au moins à mi-temps, au moins six mois par an (Cf. tableau 11).

**Tableau 11 : Rémunération moyenne le mois précédant l'enquête (en euros)**

Types d'activités	Au moins à mi-temps, au moins six mois par an		Moins d'un mi-temps, moins de six mois par an	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Intégrée	1080,3	997,9	274,3	242,2
Cadres	1870,7	1494,6	293,5	234,5
Jobs chez particuliers	509,3	301,1	109,5	98,8
Surveillants	727,2	707,1	224,9	235,7
Employés	621,7	559,6	256,6	200,5
Ouvriers	583,0	332,0	205,7	162,8
Autres ou plusieurs	947,9	924,6	209,8	180,3

On retrouve d'une certaine façon les mêmes caractéristiques dans l'ensemble de la population entre les actifs et les actives : les femmes travaillent plus que les hommes à temps partiel (en 2002, elles occupent 84% des emplois à temps partiel<sup>34</sup>) et ont des rémunérations de l'ordre de 15% inférieures à celles des hommes<sup>35</sup>.

34. Enquête emploi de l'INSEE 2002

35. "toutes choses égales par ailleurs (diplôme, ancienneté, secteur et taille de l'entreprise), les femmes perçoivent des salaires inférieurs de 14% à ceux des hommes." : *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux*, sous la direction de Jean-Pierre Terrail, ed. La dispute, 1997

## Conclusion

La sociologie de l'Ecole a très différemment traité les deux grands processus qui ont bouleversé la structure des élèves et étudiants, en France, dans la seconde moitié du 20ème siècle. Elle a consacré de très nombreux travaux à mesurer et commenter la lente réduction des inégalités selon l'origine sociale. En revanche, elle ne s'est que faiblement intéressée au rattrapage puis au dépassement des garçons par les filles. Il est vrai que comme l'écrivent Marie Duru-Bellat, Annick Kieffer et Catherine Marry, dans un article qui a, entre autres, souligné l'inversion historique des supériorités sexuelles, d'abord chez les enfants de cadres, puis dans les classes moyennes et populaires, de l'accession à la classe de 6ème jusqu'à l'obtention du baccalauréat : "Dans une sociologie très marquée par le modèle de la reproduction par l'école des hiérarchies sociales, la réussite des filles apparaît comme une anomalie : on a du mal à concevoir que le sexe dominé puisse être en position dominante"<sup>36</sup>.

L'analyse des données de l'enquête OVE 2000 montre que la meilleure scolarité des filles se confirme, dans la plupart des types d'études, au cours des premières années d'enseignement supérieur mais ne s'étend pas aux filières et niveaux d'excellence : classes préparatoires aux écoles supérieures, Médecine (*a fortiori* formation des spécialistes), 3ème cycle d'UFR typiquement universitaires (Lettres, Sciences, Droit et sciences économiques). Et elle montre surtout que cette limite à la progression féminine, qui réduit les chances d'accès des femmes aux rangs les plus élevés des hiérarchies professionnelles (publiques et privées), est au moins en partie déterminée par des contrastes de rôles sociaux, par des hiérarchisations différentes des objectifs à atteindre dans la vie sociale, par une combinaison différente des investissements dans l'ordre scolaire-professionnel d'une part, domestique et familial (*lato sensu*) d'autre part.

Le fait que la progression féminine apparaisse entravée aux paliers les plus élevés, aux niveaux les plus sélectifs et les plus prestigieux de l'institution scolaire, peut s'interpréter selon deux modèles explicatifs qui ne sont d'ailleurs pas incompatibles (il est tout à fait plausible qu'ils aient chacun une part de pertinence, dans des proportions qui seraient à apprécier de façon plus précise).

Le premier schéma est linéaire. Il considère que les conquêtes scolaires des filles se poursuivent, en même temps que leurs conquêtes sociales, mais qu'il s'agit d'un processus progressif, entravé par la persistance de certaines franchises et de certains privilèges masculins. Selon ce modèle, cohérent avec certaines observations de cette étude (notamment celles relatives au lavage du linge), les filles seraient provisoirement freinées à des paliers scolaires particulièrement exigeants en termes de mobilisation studieuse, particulièrement demandeurs de temps investi dans le travail scolaire personnel, en soirée et en week-end. Elles ne pourront s'y montrer compétitives, contester la supériorité masculine jusque dans ces formations d'excellence, que lorsque de nouvelles étapes auront été franchies dans la redéfinition des rôles sociaux, la répartition équitable des tâches domestiques, le rééquilibrage des considérations respectivement portées aux carrières masculines et féminines.

---

36. Marie Duru-Bellat, Annick Kieffer, Catherine Marry, *La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné*, Revue française de sociologie, 42-2, 2001.

Le second n'exclut pas que les difficultés d'accès des filles aux formations d'excellence renvoient pour une part aux inégalités matérielles de charges domestiques et aux inégalités symboliques de valorisation des activités professionnelles masculines et féminines. Mais il considère que la façon dont les filles envisagent leur avenir (en privilégiant par exemple les emplois d'enseignant et de salarié du secteur public) est irréductible aux effets d'une domination ou d'une aliénation. Ce modèle peut admettre que la préférence accordée aux emplois les plus conciliables avec les charges parentales comporte un aspect de "reproduction" de rôles féminins précocement intériorisés en cours de socialisation. Mais il introduit l'hypothèse que cette "reproduction" n'épuise pas les raisons des arbitrages opérés et des décisions adoptées. Il considère qu'il est envisageable qu'une fois atteints certains seuils dans l'acquisition de l'autonomie économique et de ressources culturelles, les filles puissent, à compétences scolaires égales à celles de l'élite des garçons, se désintéresser plus fréquemment qu'eux de la compétition pour les emplois associés aux plus hauts niveaux de rémunération, de prestige et de pouvoir, désirer autre chose qu'occuper les sommets des entreprises ou de l'Etat.

**Louis GRUEL, maître de conférences de sociologie, est chargé de missions à l'Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE) et membre du Laboratoire d'Economie et de Sciences Sociales de Rennes (Lessor - Université de Rennes 2).**

**Béatrice THIPHAINÉ, démographe, ingénieur vacataire à l'Université de Rennes 2, est chargée d'études à l'Observatoire national de la Vie Etudiante.**

# BIBLIOGRAPHIE

- Direction de l'évaluation et de la prospective, *Repères et références statistiques*, édition 2000.
- Direction de l'évaluation et de la prospective, *Repères et références statistiques*, édition 2003.
- DURU-BELLAT Marie, *L'école des filles*, l'Harmattan, 1990.
- DURU-BELLAT Marie, KIEFFER Annick, MARRY Catherine, *Revue française de sociologie*, 42-2, avril - juin 2001
- GRIGNON Claude, Alimentation et santé, 1ère partie : Les repas, *OVE infos n°6*, mai 2003.
- GRIGNON Claude, GRUEL Louis, BENSOUSSAN Bernard, *Les conditions de vie des étudiants*, La documentation française, 1997.
- GRUEL Louis, Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur, *OVE infos n°2*, avril 2002.
- INSEE, Bilan démographique 2003.
- INSEE, Enquête emploi du temps 1999.
- INSEE, Enquête emploi 2002.
- INSEE, Femmes et hommes, *Regards sur la parité*, édition 2001
- INSEE, *Regards sur la parité*, édition 2003.
- LAHIRE Bernard, *Les manières d'étudier*, La documentation française, 1997.
- SINGLY François (de) et THELOT Claude, *Gens du privé, gens du public, La grande différence*, Dunod, 1988.
- SINGLY François (de), *Fortune et infortune de la femme mariée*, PUF, 1987.
- TERRAIL Jean-Pierre (sous la direction de ), *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux*, Edition La dispute, 1997.

# Annexes

---

# Annexe 1

## Réussite totale en 98-99

Ensemble des étudiants	
<b>Sexe</b>	
Garçons	92
Filles	100
<b>Age à l'obtention du baccalauréat</b>	
En avance	103
A l'heure	100
En retard	68
<b>Réussite dans l'enseignement secondaire</b>	
Bac avec mention passable	100
Mention assez bien	158
Mention bien	218
Mention très bien	276
<b>Type de baccalauréat obtenu</b>	
Littéraire	122
Economique	117
Scientifique	100
Technique et professionnel	54
<b>Cycle</b>	
Premier cycle	100
Deuxième cycle	285
<b>Type d'études en 98-99</b>	
UFR droit, sciences éco., AES	194
UFR lettres, langues, sciences humaines	100
UFR sciences	136
STAPS	155
Santé	131
IUT	450
CPGE	77
STS	246
<b>Diplôme parental le plus élevé</b>	
Fin d'études primaire	85
Niveau secondaire	107
Diplôme post-bac	100
<b>Revenu des parents</b>	
moins de 10 000 F	82
entre 10 000 et 15 000 F	107
entre 15 000 et 20 000 F	104
entre 20 000 et 30 000 F	116
plus de 30 000 F	100
<b>Activité rémunérée en 98-99</b>	56
Ne travaillait pas	100
Travail "non intégré" moins d'un mi-temps, ou moins de six mois par an	92
Travail "non intégré" au moins à mi-temps, au moins six mois par an	55
<b>Mode d'habitation en 98-99</b>	
Chez les parents	100
En location privée	107
En résidence universitaire ou internat	86
Autres	79

Lecture : Les étudiants de sexe masculin ont des chances de réussite totale aux examens inférieures de 8% à celles des filles, lorsqu'ils sont placés à égalité avec elles pour toutes les autres variables prises en compte dans le modèle (type d'études, situation parentale, logement, etc.).

## Taux de féminisation selon les différentes disciplines

	1999-2000			2002-2003		
	1er cycle	2e cycle	3e cycle	1er cycle	2e cycle	3e cycle
Droit - Sc politiques	62,3	62,7	56,5	66,3	64,5	57,3
Sc. économiques	45,7	50,0	45,3	47,0	52,3	47,1
Lettres	72,4	76,8	65,4	72,7	76,0	66,9
Langues	72,9	80,2	68,0	74,4	79,4	69,4
Sc humaine	68,2	66,8	55,8	68,9	68,8	58,3
SSM	32,8	39,5	32,1	32,1	39,1	33,9
Sc et technologie	21,4	22,5	21,1	19,4	23,0	20,9
SNV	58,4	57,2	50,3	60,4	57,8	49,5
Médecine	64,1	53,9	49,1	68,3	56,5	50,1
Pharmacie	66,9	66,6	67,4	69,3	67,2	65,3
Total	55,9	57,4	50,1	57,0	57,3	50,5

Lecture: 62,3% des inscrits en 1er cycle de Droit en 1999-2000 étaient des filles.

Source DEP : RERS 2000

# Annexe 3

Taux de réussite totale en UFR (inscrits en 1er cycle en 1998-99) et CPGE

	<b>CPGE littér.</b>	<b>Lettres</b>	<b>Langues</b>	<b>Sc. Sociales</b>	<b>Hist. Géo.</b>
<b>Garçons</b>	70,5	50,7	34,8	43,2	37,4
<b>Filles</b>	73,9	51,1	54,3	50,0	41,4
	<b>CPGE scient.</b>	<b>Sc. str. mat.</b>	<b>Sc. nat. vie</b>	<b>Sc.tech. ing.</b>	<b>Mathémat.</b>
<b>Garçons</b>	44,4	47,6	38,7	75,0	52,5
<b>Filles</b>	38,2	49,9	41,0	79,1	46,1
	<b>CPGE éco.</b>	<b>Sc.éco</b>	<b>AES</b>		<b>Droit</b>
<b>Garçons</b>	67,1	52,1	42,1		43,3
<b>Filles</b>	41,4	66,5	49,4		45,6
	<b>Médecine</b>	<b>Santé (hors médecine)</b>			
<b>Garçons</b>	48,0	50,5			
<b>Filles</b>	41,4	60,6			

Lecture : 70,5% des garçons inscrits en CPGE littéraires l'année précédant l'enquête ont obtenu une réussite totale à leurs examens.



---

**Observatoire national de la Vie Etudiante**

6-8, rue Jean Calvin, BP 49, F-75222 Paris cedex 05

Tél. : +33(0)1 55 43 57 92 - Fax : +33 (0)1 55 43 57 19 - Courriel : [ove@wanadoo.fr](mailto:ove@wanadoo.fr)